



LES JOURNEES UNIVERSITAIRES SUR LA ZLECAF

Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAF
Cocody, 2plateaux Vallons

Tel: (+225) 27 22 59 98 05 / (+225) 07 78 29 18 10

www.cnzlecaf.gouv.ci / secretariat@cnzlecaf.gouv.ci

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Accord portant création de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf), a été signé en mars 2018, puis est entré en vigueur en mai 2019 après le dépôt du vingt-deuxième instrument de ratification. L'Afrique est en passe de devenir un marché unifié et intégré regroupant 55 États membres de l'Union Africaine. La ZLECAf est désormais, du point de vue du nombre de pays membres, la plus grande zone de libre-échange au monde depuis l'avènement de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 1995.

La mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECAf permettra de créer des millions d'emplois pour la jeunesse africaine qui est le moteur de la croissance économique du continent, et par la même occasion proposera des solutions d'avenir pour un développement durable

A cet effet, le Comité National de la ZLECAf (CN-ZLECAf) s'est doté d'une stratégie nationale qui s'articule autour de plusieurs axes dont l'appropriation nationale de l'Accord par les parties prenantes (axe 1) et la promotion de la participation des femmes et des jeunes au commerce (axe 6).

L'objectif principal de ces axes est de garantir aux parties prenantes nationales, dont les jeunes, une compréhension de l'Accord et son appropriation afin d'en tirer pleinement profit.

En vue du déploiement des axes stratégiques suscités, le CN-ZLECAf organisera une série d'activités dénommée « **Les Journées Universitaires sur la ZLECAf** » à l'intention des étudiants d'Universités et d'instituts d'enseignement supérieur de villes différentes de la Côte d'Ivoire, notamment Bondoukou, Daloa, à raison de 300 étudiants par université, dans le courant de l'année 2024.

II. OBJECTIF GENERAL

Ces journées ont pour objectif général de promouvoir la ZLECAf, ainsi que d'informer, de former et de sensibiliser les jeunes étudiants sur ses outils de mise en œuvre. Mieux, en tant que potentiels futurs entrepreneurs, de favoriser chez ces derniers le développement de la culture entrepreneuriale.

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Spécifiquement, les objectifs suivants sont visés :

- Informer les jeunes en milieu universitaire sur l'Accord et les opportunités de la ZLECAf ;
- Présenter les outils opérationnels de la ZLECAf ;
- Encourager la participation des jeunes pour une mise en œuvre effective de la ZLECAf ;
- Entretenir les jeunes sur le développement de la culture entrepreneuriale et de l'innovation.

IV. RESULTATS ATTENDUS

A l'issu des travaux, les résultats attendus sont les suivants :

- Les jeunes étudiants sont informés sur l'Accord et les opportunités de la ZLECAf ;

- Les étudiants sont au fait des réalités de l'entrepreneuriat en Côte d'Ivoire, ainsi que des mécanismes mis en place par le gouvernement pour en faciliter la pratique et le développement réussi.

V. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Ces rencontres se tiendront chacune sur une demi-journée, à travers des présentations sur l'Accord de la ZLECAf et une conférence animée par des experts issus de l'Agence Emploi Jeunes, de Côte d'Ivoire PME, ainsi que du Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf.

VI. CIBLE

Les journées universitaires sont initiées à l'intention des étudiants de tous cycles des différentes universités

VII. DATE ET LIEU

Ces activités se dérouleront respectivement les 26 novembre et 05 décembre 2024 à Bondoukou et Daloa.

VIII. CHRONOGRAMME

Jour 1 :

Horaires	Activités	Responsables
10h30 – 11h00	Accueil et installation des participants	CN-ZLECAf
11h00 – 11h15	Mots de bienvenu	_ Présidence de l'Université _ CN-ZLECAf
11h15 - 11h25	Discours d'ouverture	Préfet de région
11h25 - 11h40	Photos de famille / Interview /	
11h40 – 12h00	_ Exposé sur l'Accord de la ZLECAf _ Échanges avec les participants	CN-ZLECAf
12h00 – 12h55	Présentations des instruments publics d'incitation, d'accompagnement et de financement à l'entrepreneuriat des jeunes.	Agence emploi jeunes Côte d'Ivoire PME
12h55 -- 13h00	Mots de fin	Préfet de région

I. IMPUTATION BUDGÉTAIRE

La tenue de ces activités est imputable au budget du CN-ZLECAf.